



CMA CGM Agences France | Informations Clients

Fin de PSS - Exports depuis la Méditerranée Occidentale, l'Europe du Nord, la Scandinavie & la Pologne, la Baltique, l'Italie Adriatique & la Mer Noire vers Mayotte, les Seychelles, les Comores & les ports secondaires de Madagascar

Afin de maintenir la fiabilité et l'efficacité de ses services, CMA CGM informe ses clients que la PSS (Peak Season Surcharge) de 100 EUR par EVP Dry et 200 EUR par EVP Reefer est supprimée comme suit :

PSS supprimée à compter du 31 mai 2020 :

- Depuis la Méditerranée Occidentale, l'Europe du Nord, la Scandinavie & la Pologne, la Baltique, l'Italie Adriatique & la Mer Noire
- Vers Mayotte, les Seychelles, les Comores & les ports secondaires de Madagascar (i.e. Tamatave excepté)

(*) Les frets de base associés sont disponibles ici: <https://www.cma-cgm.fr/ebusiness/recherche-de-prix>. Les surcharges liées aux combustibles, la THC (dans le port d'origine et de destination) et les surcharges relatives à la sécurité et à la sûreté peuvent également s'appliquer et sont accessibles à l'adresse suivante : <http://www.cma-cgm.fr/ebusiness/tarifs/charge-finder>. D'autres charges telles que les Contingency charges et les charges locales peuvent également s'appliquer.